

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que les immeubles 2 et 4, Schrondweilerstrooss à Stegen se caractérisent comme suit :

Les immeubles de l'ancienne école (n°2, Schrondweilerstrooss) et de l'ancienne maison du curé (n°4, Schrondweilerstrooss) sont situés dans la partie occidentale du village allongé de Stegen (GEN/TYP/SOC). Cette partie constitue le noyau historique, qui, à l'époque, ne se formait que de quelques immeubles implantés autour de l'ancienne église (sur emplacement de l'actuel cimetière) (LHU). L'ensemble est composé de deux bâtiments adossés, sous une même longue toiture à croupes. Les façades principales et postérieures suivent un même alignement et le long rectangle est implanté nord-sud. La façade principale, orientale, donne sur la rue de Schrondweiler. La façade arrière, occidentale, donne sur le jardin et la cour de récréation. Les deux murs pignons sont presque aveugles, celui au sud présente une petite fenêtre, celui au nord présente une porte et deux fenêtres au niveau de la cave. Les autres baies de fenêtres, au rez-de-chaussée et à l'étage, ont été murées lors de transformations dans les années 1930.

Sur la carte de Ferraris (1771-1778), lorsque Stegen était encore un petit village, est figuré un immeuble à l'ouest de l'ancienne église qui pourrait se trouver sur l'emplacement de l'ensemble en place de nos jours. Le plan cadastral primitif (Urkadaster) datant d'environ 1825 (et retravaillé jusque dans les années 1840-1850) est cependant très précis et un immeuble est clairement représenté sur l'emplacement de l'ensemble en question. Des articles parus dans le Diekircher Wochenblatt en mars et avril 1842 annoncent la mise aux enchères de la construction d'un nouveau presbytère avec grange et nouvelle école à Stegen. La date de construction de l'ensemble en place de nos jours se trouve par conséquent dans les années 1840. Le style architectural repris sur les façades, néo-classique et style dit « style officiel », est d'ailleurs très caractéristique du XIXe siècle (AUT/PDR).

Vers 1870, la rue située au nord du bâtiment a été élargie et une partie du jardin a dû être supprimée. Le mur pignon a, par la suite, donné directement sur l'espace public, ce qui est toujours le cas aujourd'hui (LHU). Comme tout bâtiment historique, l'ancien presbytère et l'ancienne école, ont connu des étapes de rénovation et de transformation généralement peu documentées. Une importante phase de travaux, exécutée vers 1930, a cependant été communiquée dans la presse, et divers éléments de ces transformations sont toujours en place et reconnaissables à l'intérieur (AUT/PDR/EVO).

L'immeuble s'élève sur deux niveaux parachevés par une corniche moulurée assez marquante faisant tout le pourtour de l'édifice sous une toiture à croupes. La façade principale est divisée en trois parties. À gauche, la maison du curé, au centre, l'annexe de celle-ci et à droite l'école avec une habitation d'enseignant. La partie gauche se divise de manière régulière et symétrique en trois travées d'ouvertures, dont la travée centrale abrite l'entrée. La partie centrale se divise également symétriquement en trois travées d'ouvertures. La partie droite se divise en trois travées d'ouvertures, de manière régulière mais pas symétrique, puisque l'entrée se trouve, en raison du fonctionnement interne, dans la travée latérale gauche. Les encadrements des baies des parties latérales sont en pierre de taille, hauts, rectangulaires avec des moulurations, caractéristiques de l'architecture du XIXe siècle (AUT/PDR). La partie centrale se distingue par des encadrements en arc en plein cintre et des bandeaux moulurés. Cette composition rappelle le style dit « style officiel », caractéristique des

écoles et autres bâtiments publics au XIXe siècle, et apparemment inspiré du château de Walferdange (AUT/PDR).

La façade postérieure se divise plutôt en seulement deux parties, puisque la partie centrale ne présente que quelques ouvertures secondaires. Le presbytère et l'école présentent chacun quatre travées avec de hautes baies, rectangulaires, aux encadrements en pierre de taille, sans décoration (AUT/PDR/EVO). Ceci n'est pas inhabituel pour une façade postérieure, moins représentative.

En général, les compositions des façades avant et arrière sont régulières, bien proportionnées et bien rythmées, ce qui est très typique de l'architecture du XIXe siècle. Les proportions du gabarit, à savoir le volume de l'immeuble avec sa toiture, sont également harmonieuses et caractéristiques de l'architecture traditionnelle (PDR).

L'immeuble a conservé la majorité de ses structures bâties historiques telles que les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales, la charpente ou encore les caves voûtées (AUT/PDR). En grande partie, ces éléments datent de la période de construction, d'autres sont des témoins de différentes phases de travaux, mais ils font désormais partie de l'histoire matérielle de l'immeuble (EVO). En outre, à l'intérieur, divers éléments de finition historiques datant des différentes phases de construction et de transformation, sont également encore en place. Sont notamment à mettre en avant, aussi bien dans la partie du presbytère que dans la partie de l'école, des revêtements de sol en carrelage, des revêtements de sol en bois, des portes panneautées avec chambranles, des escaliers en bois avec leurs rampes en bois, des décorations en stuc sur les plafonds, une cheminée, des armoires encastrées, dont une armoire à taque (AUT/PDR/EVO).

Les différentes parties forment un imposant immeuble aussi bien par sa taille que par sa position urbanistique. En effet, il s'agit d'un élément marquant de la physionomie de la localité, implanté en plein noyau historique de Stegen. Érigé dans un style très caractéristique de la période, l'ensemble est un témoin de l'architecture traditionnelle et de l'architecture publique de cette époque. En outre, en raison de ses fonctions, l'immeuble est également un important élément pour l'histoire sociale de la localité. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, l'ensemble présente un intérêt public justifiant sa protection.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN) – typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des immeubles sis 2 et 4, Schrondweilerstrooss à Stegen (nos cadastraux 587/483 et 589/484). 12 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christiane Bis, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Jérôme Schons, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin.

Luxembourg, le 20 mai 2026